



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 04 juin 2025

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 04 juin 2025

Présidence : Monsieur Pedro Gaspar (vice-président)

Préavis n° 30/25 : Modification du règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

Le Conseil Général décide que :

- De valider le nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine arboré ;
- D'envoyer pour validation le nouveau règlement communal sur la protection du patrimoine arboré au service cantonal compétent.

Ainsi délibéré en séance du 04 juin 2025

Le vice-président
Pedro Gaspar



La secrétaire
Catherine Fiaux